



Association des ex-salariés  
de Metaleurop Nord

Association  
**CHŒURS de FONDEURS**

Hôtel de Ville de  
62970 COURCELLES LES LENS

Tél-Fax : 03.21.77.24.69

E-mail : [choeursdefondeurs@wanadoo.fr](mailto:choeursdefondeurs@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.choeursdefondeurs.com](http://www.choeursdefondeurs.com)

Permanence au **Siège Social** :  
Hôtel de Ville de  
62970 COURCELLES LES LENS  
**du Lundi au Vendredi de 9 h à 12 h**  
Et permanence des **Référents Sociaux**  
Place de la République à Courcelles  
**du LUNDI au VENDREDI**  
**de 8 h à 12 h**  
**Et les après-midi sur rendez-vous**  
**au 03.21.40.22.19**

## EDITORIAL

Nous avons entamé la cinquième année d'exercice de notre association et un quinquennat (de mise pour les Présidentielles), ne suffira probablement pas : plus de 40 000 heures de bénévolat dispensées par des personnes engagées, solidaires et le travail n'est pas fini ! Mais nous resterons debout et combatifs avec tous nos adhérents et partenaires pour mener à bout nos actions.

C'est ce que vous (re)découvrirez dans le contenu de ce journal avec le bilan de l'année 2006 et les orientations pour 2007-2008 présentés lors de notre dernière Assemblée Générale.

Des moments importants nous attendent avec les prochaines audiences devant le Conseil des Prud'hommes de Lens que nous devons aborder par une forte mobilisation tout en faisant preuve de sang froid.

Cette mobilisation se doit d'être le reflet du nombre de nos adhérents, qui est le reflet de notre solidarité et de notre représentativité face à nos interlocuteurs. Alors je lance un appel par le biais de ce journal à ceux qui l'auraient quelque peu « oublié ».

Enfin, aujourd'hui nous avons un nouveau Président de la République, et demain, nous aurons une nouvelle Assemblée Nationale.

Comme nous l'avons fait pendant la campagne présidentielle, notre Conseil d'Administration interpellera les nouveaux élus et notamment Monsieur le Président de la République pour que nos revendications soient entendues et des lois proposées et votées. Merci pour votre courage et votre patience.

Farid RAMOU  
Président de Chœurs de Fondateurs

## L'A.G. du 14 Avril 2004 : déjà 4 ans !

Ernest VENDEVILLE, Maire de Courcelles-Les-Lens, accueille les nombreux participants, puis souligne les conséquences désastreuses du « lâche abandon » de METALEUROP SA/GLENCORE, des promesses sans suite de personnages importants,... avant d'exprimer le souhait de « rester unis pour mieux marquer tous ensemble notre réprobation ».



Après une minute de silence en mémoire des collègues disparus depuis la dernière AG, Farid RAMOU, Bernadette SZLAPKA, Albert LEBLEU et Roberto BIANCO ont présenté les éléments du rapport moral et financier ainsi que les orientations proposées pour 2007-2008 (voir pages 2-3). René BRIOULET a présenté le rapport des contrôleurs aux comptes. L'ensemble de ces rapports a été approuvé à l'unanimité.



Malgré 2 h 10 d'exposés successifs, nos adhérents et nos nombreux partenaires sont restés très attentifs durant l'ensemble de l'A.G. Au final, Jean URBANIAK, Maire de Noyelles-Godault, a félicité l'ensemble des personnes qui ont oeuvré depuis 4 ans, puis souligné le fait que l'association assure pleinement ses engagements initiaux tout en effectuant son devoir de mémoire.

Parution trimestrielle : **N° 16 - MAI 2007**  
Direct. Publication : Farid Ramou  
Maquette : Denise Goubelle  
Responsable Rédaction : Albert Lebleu  
Photographies : Jacques Wyart  
Impression : Imprimerie de la Centrale à Lens  
Prix : 1 euro  
N° ISSN : 1766-5086

## L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 Avril 2007

## Rapport Moral et d'Activités 2006

**1. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2006**

... de façon générale.

L'accompagnement des ex-salariés en recherche d'emploi

Le développement de nos réseaux autour de l'accompagnement social, du retour à l'emploi et de la préretraite "amiante"

Une mobilisation constante pour préparer l'action devant le conseil des prud'hommes

**1- SOUTIEN MORAL ET PROMOTION DES VALEURS DES EX SALARIES***- Les moments forts*

Au rendez vous des métaux chaque mardi matin

Journée pêche barbecue du 23 septembre 2006

Repas de St ELOI du 1 décembre 2006

**1- SOUTIEN MORAL ET PROMOTION DES VALEURS DES EX SALARIES***- Les actions spécifiques pour la mémoire du site*

- Préservation des archives du site pour conservation au Centre des Archives du Monde du Travail à Roubaix : l'expédition de près de 1000 conteneurs s'est terminée en décembre

- Mémoire du site industriel de Noyelles-Godault en 3 tomes : Écriture du 1<sup>er</sup> Tome "De Malfidano (1867) à Penarroya (1920)."
- Les 2 autres tomes seront rédigés en 2007

*- Actions spécifiques pour faire connaître l'association*

- Poursuite du partenariat avec les représentants régionaux de la Ligue des Droits de l'Homme

- Nombreuses rencontres avec les milieux universitaires de niveau Master et Doctorat

## Rapport Moral et d'Activités et Orientations principales pour 2007-2008

**2 – ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

- Notre antenne de référents a fonctionné avec 2 postes salariés à mi-temps jusqu'en octobre 2006, puis un seul ensuite.

- Notre partenariat s'est poursuivi naturellement avec l'ensemble des partenaires du plan social d'avril 2003

**3 – SUIVI MEDICAL POST PROFESSIONNEL****SUIVI MEDICAL POST- PROFESSIONNEL PLOMB, CADMIUM...**

- La 2<sup>ème</sup>. campagne de suivi des ex-salariés est pratiquement terminée avec un taux de participation élevé (63%)
- Celle des ex-intérimaires et ex-sous traitants sera réalisée en 2007
- Un suivi a également été proposé en 2006 aux retraités

**SUIVI DES ACTIONS AMIANTE**

- Pas d'avancement des négociations de reconnaissance de la pénibilité en 2006
- Statu quo également pour les cessations anticipées d'activité "amiante"
- Permanence du jeudi pour les victimes de l'amiante : 1 victime de plus constatée chaque mois, souvent chez des retraités

**4 – REACTIVATION DU BASSIN D'EMPLOI****RECONVERSION DU SITE AVEC SITA AGORA**

- En fin d'année 2006, rencontre avec SITA AGORA, la mission locale pour l'emploi d'Hénin - Carvin, l'ANPE de Carvin, dans le cadre des futurs emplois sur le site de SITA AGORA
- SITA Rebond a démarré son entreprise temporaire d'insertion sur le site de SITA AGORA

**CONTRAT DE SITE METALEUROP**

- Nous participons chaque année à une réunion plénière sous la présidence de Mr. le Préfet du Pas de Calais. Cette opération de droit commun vise à créer 1000 emplois en 3 ou 4 ans jusqu'à 11 km du site. Au 30/06/06, 597 CDI et 170 CDD étaient signés, dont seulement 5 CDI chez A.C.E. et 2 autres CDI parmi les autres ex-salariés.

**ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE**

- Nous poursuivons nos engagements au sein du M.N.C.P. ( Mouvement National des Chômeurs et Précaires) et de l'APES Nord /Pas de Calais (Assemblée Permanente de l'Economie Solidaire)
- Nous avons été actifs dans la création d'un club CIGALES à Courcelles les Lens

**ACTIONS EN JUSTICE**

naissance du préjudice financier et sanitaire

Le retour en Bourse de METALEUROP S.A. a été l'occasion pour nos avocats de mettre en cause notre société mère en "intervention évadée"

L'année 2006 n'a pas suffi à elle seule pour "expurger les procédures de conciliation"

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE METALEUROP du 28 juillet** : Les 14 questions écrites de nos petits porteurs ont permis d'animer la réunion





### 3. Suivi médical post-professionnel Plomb, Cadmium, Amiante...



#### Suivi Médical post-professionnel Plomb, Cadmium, Amiante

##### ◆ Suivi médical post professionnel

En juin 2004 et octobre 2005, nous avons rencontré l'ensemble des partenaires du dispositif dérogatoire et exceptionnel proposé à toutes les personnes présentes sur le site entre 1998 et 2003, qu'elles aient été salariées de METALEUROP-NORD, d'entreprises de travail temporaire ou d'entreprises extérieures.

A nouveau, le 20 février 2007, notre commission « santé » s'est réunie à nouveau avec l'ensemble de nos partenaires :

- Mme le Dr CHATFIELD, Médecin Inspecteur à la DRTEPF
- Mme Danièle VANBERKEL et M. VANDENBUSSCHE de l'ISTNF
- A.M. LOOCK, sous-directeur CRAM Nord-Picardie-Volet Sécurité Sociale du suivi post-professionnel.
- M. le Dr Ph. PETIT, Médecin Conseil à la CPAM de Lens (caisse pivot de l'opération), dépendant du Service Médical de la CRAM.
- M. LOTTEGIER, sous directeur de la CPAM de Lens le professeur FRIMAT étant excusé.
- En préambule, le Dr Leleu a rappelé le contenu du protocole élaboré en 2003 avec les différents partenaires et consistant en un examen biologique après cessation d'activité suivi de 2 suivis biologiques sur 2 années consécutives au bénéfice de toutes les personnes ayant travaillé sur le site à partir de 1998. La suite à visée scientifique évoquée au cours des précédentes réunions, sous l'égide du CERESTE ( pour Pb et Cd ), démarrera en septembre 2007 pour l'ensemble des ex-salariés ME ayant accepté les conditions du protocole de suivi : il est prévu 2 ou 3 suivis sur une période de 3 ans.
- Le Dr Leleu a signalé que le suivi des ex-salariés, ex-intérimaires et sous-traitants prévu sur 2 ans se terminait comme prévu pour les ex-salariés, sachant qu'il restait environ 75 personnes à convoquer. Les ex-intérimaires et ex sous-traitants seront conviés à leur 2<sup>ème</sup> examen. Enfin sur demande de notre association environ 60 retraités ont également pu bénéficier en 2006 d'un suivi ponctuel.
- Sur le plan administratif, c'est un travail considérable qui a été réalisé par la cellule spécialisée de la CRAM puisque à ce jour 4372 convocations ont été adressées, dont 2360 pour les ex-ME et 2012 pour les extérieurs.
- En ce qui concerne les résultats chiffrés des indicateurs biologiques relatifs au Plomb, 606 ex-ME ont participé au 1<sup>er</sup> suivi et à ce jour 420 ont finalisé le 2<sup>ème</sup> suivi. Les plombémies médianes ne pourront être valablement comparées qu'à cohorte constante, ce qui sera réalisé au cours des prochains mois dans le cadre du rapport définitif en préparation..

- A. Leleu a exposé les craintes exprimées régulièrement par des scientifiques au sujet de la dégradation de la fonction rénale, suite à exposition au Plomb. Le Dr Leleu a rappelé que l'insuffisance rénale chronique était prise en compte dans les conditions exprimées dans le tableau MP N°1, tandis que Mme le Dr Chatfield a rappelé qu'il fallait attendre les conclusions d'ensemble du présent suivi pour exprimer une position sur ce point.
- Concernant le Cadmium, 120 ex-ME ayant travaillé essentiellement à l'Agglo et au Raffinage Zinc et 10 extérieurs essentiellement maçons-fumistes au raffinage Zinc ont bénéficié de ce suivi. Il a été spécifié qu'aucune déclaration de maladie professionnelle n'a été faite pour le Cadmium depuis la cessation d'activité.
- Concernant les autres suivis post-professionnels il y a eu 55 réorientations vers le dispositif « amiante », 4 vers celui des amines aromatiques et 2 vers celui de l'arsenic.
- Par ailleurs, A. Leleu a demandé une enquête de mortalité sur la cohorte des 807 ex-salariés licenciés en 2003 : il a été répondu que ceci rejoignait les préoccupations du CERESTE qui l'a prévu, mais comme une perspective et non encore comme une certitude.

##### ◆ Suivi des actions « Amiante »

A ce jour, nous avons ouvert 40 dossiers dont 16 pour des ex-salariés licenciés en 2003 et 24 pour des retraités d'avant 2003. A ce jour, 8 personnes, toutes retraitées, sont décédées. Il est évident que ces données sont largement en-deça de la réalité pour nos retraités. Nous avons aidé de nombreuses personnes suivant les cas, soit à préparer leurs demandes d'indemnisation au FIVA (Fonds d'Indemnisation des Victimes de l'Amiante) soit à monter une action en justice avec un avocat spécialisé. Un grand merci à Roberto BIANCO qui a assuré les permanences régulières du jeudi après-midi depuis 3 ans.

##### ◆ Commission médicale

Nous allons redémarrer, en juin-juillet prochain, cette opération concernant, une quarantaine de personnes en difficulté vis à vis du retour à l'emploi pour raison de santé, handicap physique,...en complément des 25 prioritaires examinées en fin d'été 2004. Les consultations réalisées par les Dr Leleu et Chatfield entre 17h00 et 20h00 auront lieu dans les locaux des services de médecine interprofessionnelle du travail d'Hénin-Beaumont dans un local commun au suivi médical post-professionnel qui sera prochainement mis à disposition pour cette action afin de relayer ce qui existait sur le site de SITA AGORA

**Le Responsable : Albert LEBLEU**



### 5. Agir en justice



#### L'action devant les Prud'hommes de Lens

Le 23 mars dernier, la Section Industrie, ainsi que le 3 avril pour la Section Encadrement, les plaidoiries n'ont pas eu lieu comme prévu initialement devant les bureaux de jugement respectifs de ces sections.

En effet, nos avocats ont demandé le renvoi à une date ultérieure afin de pouvoir intégrer, dans leurs conclusions en réplique de celles de

METALEUROP SA, celles du jugement du Tribunal de Béthune du 27 février dernier qui avait rejeté la demande des



liquidateurs de METALEUROP NORD, du règlement d'un passif de 50 millions d'euros par METALEUROP SA.

Le Procureur de la République est intervenu pour que toutes les dispositions soient prises pour éviter que la procédure se prolonge indéfiniment, annonçant par ailleurs qu'il avait fait appel du jugement du 27 février dernier défavorable aux liquidateurs. N'ayant pas d'opposition des différentes parties à cette demande de renvoi, le Bureau de Jugement a renvoyé les plaidoiries respectives aux 8 juin à 9 h et au 20 septembre à 9 h.

Dans la salle d'audience, la colère et l'indignation sont montées encore d'un cran à chacune de ces séances ; notre Président Farid Ramou est intervenu à chaque fois pour amener par ses explications un peu de sérénité : « Les liquidateurs ont été déboutés dans leur procédure devant le Tribunal de Béthune. Le procureur a fait appel. Ça nous concerne parce que c'est la même partie adverse qui est attaquée dans les 2 affaires. Nous, nous disons qu'à l'époque de Metaleurop-Nord, c'était Metaleurop SA notre véritable employeur. Les liquidateurs disent aussi que Metaleurop SA était une coquille vide. C'est en cela que les 2 affaires ont un rapport.

**Le Responsable : Farid RAMOU**